



FNASCE
couleur passion

Compte-rendu

Compte-rendu de réunion

Commission Permanente des Sports

Mercredi 24 août de 15h à 16h30

en visioconférence

Présents : Éric RAYNAUD (ASCE75 PAP/DTBS), Sébastien LAGACHE (ASCE44 Cerema), Véronique MOUFLE (ASCE14), Aurélie HUET (ASCE74), Odile BLANCHET (ASCEE35), Peggy LHOMME (ASCEET59), , Patrick Le Crom (Fnasce).

Excusés : Stéphane VAZEILLES (ASCE56), Laurent FRANC (ASCE52), Jean-Marc VINSONNEAU (ASCE31).

Invitée : Michèle JOSSIER (présidente de la FNASCE).

☆☆☆☆☆

Ouverture de la CPS par É. Raynaud à 15h00.

É. Raynaud ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres présents à cette CPS en visioconférence.

Il indique que l'ordre du jour ne comporte qu'un seul point, valider le quiz sur l'application « KAHOOT ! » mis en forme par Aurélie.

Pour rappel de ce qui avait été dit lors de la dernière CPS de juillet.

Point 7 - Animations autour de la Coupe du monde de rugby 2023.

É. Raynaud s'appuie sur un document CANVA pour présenter les axes principaux de cette animation. Ils ont pour objectifs de fédérer les ASCE et leurs adhérents autour du rugby et plus particulièrement sur la coupe du monde - puis à long terme assurer une continuité des activités rugby orienté autour de ses valeurs.

Les 3 axes principaux :

1 - Lancement officiel de l'année rugby FNASCE le 28 septembre 2022 au CDPU de Samatan (32) en région Midi-Pyrénées, du 26 au 29 septembre prochain en présence d'Érik. BONNEVAL, chef de marché chez GMF assurance.

2 - Pour le prochain congrès – mettre en place des activités rugby (masculin et féminin),

3 - Pour les DASCE – Mettre en place des ateliers sur le thème du rugby.

En fil rouge de ces 3 axes, une série de quiz programmée de septembre 2022 à septembre 2023 (1 quiz par mois).

É. Raynaud a présenté un exemple de quizz => l'idée serait de faire environ 15 quizz en lien avec la GMF.

É. Raynaud propose 20 questions par quizz, la GMF en souhaite 5 par quizz. Une entente est à trouver sur le nombre de questions par quizz.

*V.Moufle propose de voir avec la GMF pour programmer un rendez-vous.
Il est convenu de mettre un temps limité de réponse par question. Un quiz test doit-être réaliser.*

A.Huet propose de créer les quizz test via l'application « kahoot ! ».

Solutions à trouver pour les adhérents qui n'ont pas accès à internet.

Le super gagnant recevra un lot pour une visite du centre de formation de rugby à Marcoussis dans l'Essonne.

En préambule, A. Huet présente rapidement aux membres un powerpoint de l'application « Kahoot ! »

Après un test effectué sur les 5/6 premières questions, avec temps de réponse modéré pour la « prise en mains » de l'outil, la fin du quiz est effectué dans des conditions de jeu réelles.

Remarques des participants :

- aspect ludique apprécié,
- application facile à installer, à utiliser,
- bonne durée du jeu (environ 5 mn).

Pistes d'améliorations :

- corriger quelques erreurs de rédactions,
- augmenter le temps de réponse, passer de 10 à 15 secondes par réponses.

A. Huet souligne qu' il n'est pas possible de totaliser qu'un point par bonne réponse. Le classement est fait automatiquement en tenant compte des paramètres "bonne ou mauvaise réponse" et "rapidité de réponse à la question". Cela lui semble plutôt pratique pour départager surtout à nombres égales de bonnes réponses. En revanche cela sera à indiquer bien en amont pour que les participants jouent en tenant compte de ce point.

Pour la diffusion ou pour la prochaine session de jeu (présentation en CDF et PU en septembre), développer la fiche procédure initiale explicative.

Demander aux participants de s'inscrire avec leurs initiales prénoms, le nom de famille et l'ASCE pour pouvoir les identifier. (exemple : eraynaud75).

Comptabiliser les points et donc établir un classement après l'ensemble des quiz.

Concernant la périodicité, lancer tout d'abord le quiz une fois par mois, en semaine, hors heures de bureau. On adaptera si la demande suscite un vif succès. Réflexion de proposer le même quiz sur 2 créneaux différents.

A. Huet précise que l'application pourrait peut-être poser quelques blocages pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec l'utilisation de leur téléphone portable.

É. Raynaud suggère d'étudier la faisabilité avec le CDF pour l'ouverture d'un compte « KAHOOT ! » en version pro,

Il se renseigne pour les prix et les modalités d'acquisition.